

برنامج
الأغذية
العالمي



Programme
Alimentaire
Mondial

World
Food
Programme

Programa
Mundial
de Alimentos

Troisième session ordinaire
du Conseil d'administration

Rome, 21 - 25 octobre 2002

RAPPORTS DU DIRECTEUR EXÉCUTIF SUR DES QUESTIONS OPÉRATIONNELLES

Point 10 de l'ordre du
jour

*Pour information**



Distribution: GÉNÉRALE
WFP/EB.3/2002/10-E
19 septembre 2002
ORIGINAL: ANGLAIS

OPÉRATIONS D'URGENCE APPROUVÉES PAR LE DIRECTEUR EXÉCUTIF OU LE DIRECTEUR EXÉCUTIF ET LE DIRECTEUR GÉNÉRAL DE LA FAO ENTRE LE 1ER JANVIER ET LE 30 JUIN 2002

Conformément aux décisions relatives à la gouvernance que le Conseil d'administration a approuvées à sa session annuelle et à sa troisième session ordinaire de 2000, les documents soumis au Conseil pour information ne sont discutés que si un de ses membres le demande expressément, suffisamment avant la séance, et si la présidence décide de faire droit à cette demande, considérant qu'il s'agit d'une utilisation appropriée du temps du Conseil.

Le tirage du présent document a été restreint. Les documents présentés au Conseil d'administration sont disponibles sur Internet. Consultez le site WEB du PAM (<http://www.wfp.org/eb>).

Note au Conseil d'administration



Le présent document est soumis au Conseil d'administration pour information.

Le Secrétariat invite les membres du Conseil qui auraient des questions de caractère technique à poser sur le présent document, à contacter le fonctionnaire du PAM mentionné ci-dessous, de préférence aussi longtemps que possible avant la réunion du Conseil.

Directeur du Bureau des
affaires humanitaires (OHA):

M. F. Strippoli

tél.: 066513-2338

Pour toute question relative à la distribution de la documentation destinée au Conseil d'administration, prière de contacter le Superviseur de l'Unité des réunions et de la distribution (tél.: 066513-2328).



1. À sa troisième session ordinaire tenue en octobre 2001, le Conseil d'administration a demandé d'être régulièrement informé des opérations d'urgence approuvées soit par le Directeur exécutif en vertu des pouvoirs qui lui sont délégués, soit conjointement par le Directeur exécutif et le Directeur général de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO).
2. En réponse à cette demande, un premier rapport a été présenté au Conseil d'administration à sa deuxième session ordinaire de 2002, pour couvrir l'année précédente. Les informations à ce sujet seront désormais communiquées deux fois par an. Un rapport est soumis à la présente session du Conseil (troisième session ordinaire), pour la période janvier-juin 2002 et un autre rapport couvrant le deuxième semestre de 2002 sera présenté à la première session ordinaire de 2003 (février).
3. Afin d'informer convenablement les membres du Conseil d'administration sans répéter inutilement des informations déjà communiquées d'autre part, les rapports donneront la liste des opérations d'urgence approuvées ainsi que les principales statistiques des projets et un aperçu rapide des chiffres et des tendances essentielles. Il n'est pas fourni d'informations plus détaillées par pays parce que ces informations sont déjà communiquées aux membres du Conseil d'administration dans les "pages jaunes" diffusées à chaque session du Conseil.
4. Au total, 25 opérations d'urgence ont été approuvées entre le 1er janvier et le 30 juin 2002 afin de secourir plus de 28,2 millions de personnes vulnérables ayant besoin d'une aide alimentaire d'urgence dans 20 pays. Dix de ces opérations ont été approuvées conjointement par le Directeur exécutif et le Directeur général de la FAO et 15 ont été approuvées par le Directeur exécutif en vertu des pouvoirs qui lui sont délégués, dont 5 interventions immédiates approuvées à l'échelon local par les directeurs de pays en vertu des pouvoirs qui leur sont délégués par le Directeur exécutif. Ces 25 opérations représentent au total un engagement de plus de 2,1 millions de tonnes de produits alimentaires d'une valeur de 428 millions de dollars et des coûts opérationnels et d'appui pour le PAM dépassant 1,1 milliard de dollars (selon les prévisions).
5. Des informations sur toutes les opérations d'urgence approuvées pendant le premier semestre de 2002 sont présentées dans les tableaux ci-après, en fonction du niveau approuvé pour chacune d'entre elles.
6. Le Directeur exécutif et le Directeur général de la FAO ont approuvé conjointement dix opérations d'urgence représentant chacune un engagement de produits alimentaires supérieur à 3 millions de dollars dans les régions et pays suivants: Afghanistan, République démocratique du Congo, Éthiopie, Kenya, Malawi, Mozambique, Pakistan, Territoire palestinien, Afrique australe¹ et Soudan. Plus de 27,6 millions² de personnes vulnérables devraient recevoir des secours du PAM dans le cadre de ces opérations d'urgence qui correspondent à un engagement cumulatif de produits alimentaires de plus de 2 millions de tonnes, d'une valeur de 412 millions de dollars. Le coût global de ces opérations pour le

¹ L'opération d'urgence régionale pour l'Afrique australe est destinée à répondre à des besoins alimentaires d'urgence au Lesotho, au Malawi, au Mozambique, au Swaziland, en Zambie et au Zimbabwe.

² Les bénéficiaires du Malawi et du Mozambique qui ont reçu une aide dans le cadre d'opérations d'urgence dans ces pays et, ensuite, dans le cadre de l'opération d'urgence régionale pour l'Afrique australe n'ont été comptés qu'une fois pour établir le total.



PAM, transport et coûts d'appui compris, devrait être supérieur à 1 milliard de dollars, soit plus de 97 pour cent de la valeur de toutes les opérations d'urgence approuvées.

7. Dix opérations d'urgence représentant chacune une valeur de produits alimentaires inférieure à 3 millions de dollars ont été approuvées par le Directeur exécutif en vertu des pouvoirs qui lui sont délégués, en faveur des pays suivants: Cap-Vert, République centrafricaine, Éthiopie, Guatemala, Lesotho, Malawi (deux), Mauritanie, Namibie et Swaziland. Ces opérations permettront de fournir une aide à plus d'un million de personnes vulnérables ayant besoin immédiatement d'une assistance alimentaire. Elles représentent une valeur de 15,4 millions de dollars de produits alimentaires soit un engagement d'environ 63 700 tonnes de produits. Le coût global de ces opérations d'urgence pour le PAM devrait atteindre 29 millions de dollars. Les bénéficiaires du Lesotho et du Swaziland et certains bénéficiaires du Malawi ont aussi reçu ultérieurement une aide du PAM dans le cadre de l'opération d'urgence régionale pour l'Afrique australe³.
8. Les directeurs de pays du PAM ont utilisé les pouvoirs qui leur sont délégués par le Directeur exécutif pour approuver cinq interventions immédiates d'urgence ayant chacune un coût global inférieur à 200 000 dollars dans les pays suivants: Cap-Vert, République centrafricaine, Mauritanie, Sénégal et Syrie. Près de 78 000 personnes vulnérables ont reçu une aide grâce à ces interventions qui représentent un engagement d'environ 2 100 tonnes de produits alimentaires d'une valeur dépassant légèrement 535 000 dollars. Le coût total de ces interventions pour le PAM a été supérieur à 875 000 dollars. Les bénéficiaires du Cap-Vert et de Mauritanie ont également reçu une aide dans le cadre d'opérations d'urgence approuvées ultérieurement en vertu des pouvoirs délégués au Directeur exécutif.
9. Sur les 25 opérations d'urgence approuvées (dans 20 pays), 20 concernaient l'Afrique (15 pays), quatre la région Méditerranée, Moyen-Orient et Asie centrale et une la région Amérique latine et Caraïbes. Ainsi, l'Afrique, en particulier la région Afrique orientale et australe, reste le continent où se déroule le plus grand nombre d'opérations d'urgence.
10. Les ressources nécessaires pour les opérations d'urgence entreprises dans les 10 pays énumérés ci-après ont représenté plus de 90 pour cent des besoins globaux d'aide d'urgence du PAM pendant le premier semestre de 2002. Le PAM a axé son action sur l'Afrique australe où sept opérations d'urgence couvrant six pays (Lesotho, Malawi, Mozambique, Swaziland, Zambie et Zimbabwe) et représentant près de la moitié des ressources d'aide d'urgence approuvées, ont été approuvées⁴. Les autres grandes opérations d'urgence approuvées pendant le premier semestre de 2002 ont concerné les pays suivants: Afghanistan (25 pour cent des besoins totaux d'aide d'urgence), Soudan (11,8 pour cent), Éthiopie (4,5 pour cent) et Kenya (3,2 pour cent).

³ Ces bénéficiaires n'ont été comptés qu'une fois dans le calcul du nombre total de bénéficiaires (par. 4).

⁴ Après l'approbation de l'opération d'urgence régionale, toutes les interventions d'urgence entreprises au niveau des pays pour faire face à la crise ont été suspendues et de nouvelles contributions ont été sollicitées uniquement en faveur de l'opération régionale.



11. Approximativement 87 pour cent des besoins d'aide alimentaire d'urgence étaient liés à la sécheresse et aux mauvaises récoltes, notamment dans le cas de l'Afghanistan, du Cap-Vert, de l'Éthiopie, du Guatemala, du Kenya, de la Mauritanie et de l'Afrique australe. Les ressources d'aide d'urgence dont le PAM a eu besoin pour répondre à des situations de conflit ont représenté près de 12 pour cent des besoins totaux; les interventions ont concerné principalement l'Afghanistan, la République centrafricaine, l'Éthiopie, la Namibie, le Territoire palestinien et le Soudan. Dans certains pays, la crise alimentaire était due à une conjonction de facteurs. Ainsi, en Afghanistan, en Éthiopie, et au Soudan, le PAM a fourni une aide à des populations touchées à la fois par des conflits et par de mauvaises récoltes. En Afrique australe, la crise alimentaire provoquée par des facteurs naturels comme la sécheresse et les inondations a été aggravée par un jeu complexe de facteurs économiques et politiques.



**OPÉRATIONS D'URGENCE APPROUVÉES CONJOINTEMENT PAR LE DIRECTEUR EXÉCUTIF ET LE
DIRECTEUR GÉNÉRAL DE LA FAO ENTRE JANVIER ET JUIN 2002**

Région/pays	Numéro	Opération	Bénéficiaires	Quantité totale de produits alimentaires engagés par le PAM (tonnes)	Coût total pour le PAM (dollars)	Coût des produits alimentaires pour le PAM (dollars)	Date d'appro- bation	Durée initiale de l'opération d'urgence (jours)
Méditerranée, Moyen-Orient et Asie centrale								
Afghanistan	10155.0	Aide alimentaire aux personnes affectées par la sécheresse	9 885 000	543 837	284 985 542	115 482 568	30.01.2002	270
Pakistan	10171.0	Aide alimentaire aux personnes affectées par la sécheresse	343 000	20 500	7 755 003	3 897 340	22.03.2002	180
Territoire palestinien	10190.0	Aide alimentaire aux personnes affectées par les conflits	500 000	41 217	18 289 195	9 927 965	20.05.2002	240
Total partiel			10 728 000	605 554	311 029 740	129 307 873		
Afrique								
 RD du Congo	10166.0	Aide alimentaire aux victimes des éruptions volcaniques	350 000	17 392	11 956 224	4 899 680	08.02.2002	90
Éthiopie	10030.1	Aide alimentaire aux personnes affectées par la sécheresse	2 072 680	117 430	51 051 763	20 481 844	16.05.2002	365
Kenya	10085.1	Aide alimentaire aux personnes affectées par la sécheresse	1 264 624	77 696	36259 141	16 133 359	24.04.2002	195
Malawi *	10201.0	Aide alimentaire aux personnes affectées par les mauvaises récoltes	2 085 000	54 426	31 735 808	14 417 658	22.05.2002	120
Mozambique*	10186.0	Aide alimentaire aux personnes affectées par les mauvaises récoltes	400 000	19 573	10 173 278	4 477 891	13.05.2002	90
Afrique australe	10200.0	Aide alimentaire aux personnes affectées par la sécheresse et la crise économique	10 255 850	992 459	507 273 091	193 154 209	28.06.2002	270
Soudan	10048.1	Aide alimentaire aux personnes affectées par les conflits et la sécheresse	2 942 726	160 806	132 815 266	29 203 126	09.04.2002	365
Total partiel			16 885 880	1 439 782	781 264 571	282 767 767		
Total (a)			27 613 880	2 045 336	1 092 294 311	412 075 640		

* Note: pour éviter tout double comptage, le nombre total des bénéficiaires —Total (a)— n'inclut pas les bénéficiaires des opérations d'urgence Malawi 10201.0 et Mozambique 10186.0 qui ont aussi été comptés parmi les bénéficiaires de l'opération d'urgence régionale Afrique australe 10200.0, exécutée ultérieurement.

**OPÉRATIONS D'URGENCE APPROUVÉES PAR LE DIRECTEUR EXÉCUTIF ENTRE JANVIER ET JUIN 2002
EN VERTU DES POUVOIRS QUI LUI SONT DÉLÉGUÉS**

Région/pays	Numéro	Opération	Bénéficiaires	Quantité totale de produits alimentaires engagés par le PAM (tonnes)	Coût total pour le PAM (dollars)	Coût des produits alimentaires pour le PAM (dollars)	Date d'approbation	Durée initiale de l'opération d'urgence (jours)
Amérique latine et Caraïbes								
Guatemala	10174.0	Aide alimentaire aux personnes affectées par la sécheresse	154 985	8 553	4 880 036	2 829 071	13.03.2002	180
Total partiel		Aide alimentaire aux personnes affectées par les conflits	154 985	8 553	4 880 036	2 829 071		
Afrique								
République centrafricaine	10150.0	Aide alimentaire aux personnes affectées par les conflits	55 000	2 797	1 385 301	784 649	15.01.2002	90
 Éthiopie	10197.0	Aide alimentaire aux personnes déplacées sur le territoire de leur propre pays	76 500	6 615	2 658 800	1 244 990	31.05.2002	240
Cap-Vert	10207.0	Aide alimentaire aux personnes affectées par les mauvaises récoltes	30 000	2 727	1 221 176	665 550	18.06.2002	180
Lesotho*	10203.0	Aide alimentaire aux personnes affectées par les mauvaises récoltes	97 600	4 569	2 159 132	1 287 450	06.06.2002	90
Malawi	10152.0	Aide alimentaire aux réfugiés	8 000	1 635	723 871	475 330	23.01.2002	365
Malawi*	10153.0	Aide alimentaire aux personnes affectées par les mauvaises récoltes	255 000	11 375	4 183 724	2 980 040	01.03.2002	90
Mauritanie	10147.0	Aide alimentaire aux personnes touchées par les mauvaises récoltes	246 500	16 231	7 485 727	2 872 294	25.03.2002	270
Namibie	10145.0	Aide alimentaire aux réfugiés angolais	23 000	5 006	2 202 638	1 353 695	17.01.2002	365
Swaziland*	10206.0	Aide alimentaire aux personnes touchées par les mauvaises récoltes	144 000	4 190	2 075 255	947 864	06.06.2002	60
Total partiel			935 600	55 145	24 095 624	12 611 862		
Total (b)			1 090 585	63 698	28 975 660	15 440 933		

**OPÉRATIONS D'URGENCE APPROUVÉES ENTRE JANVIER ET JUIN 2002 PAR LES DIRECTEURS DE PAYS
EN VERTU DES POUVOIRS QUI LEUR SONT DÉLÉGUÉS**

Région/pays	Numéro	Opération	Bénéficiaires	Quantité totale de produits alimentaires engagés par le PAM (tonnes)	Coût total pour le PAM (dollars)	Coût des produits alimentaires pour le PAM (dollars)	Date d'approbation	Durée initiale de l'opération d'urgence (jours)
Méditerranée, Moyen-Orient et Asie centrale								
Syrie	10216.0	Aide aux victimes de la catastrophe du barrage de Zaixoon	10 000	272	104 558	90 053	10.06.2002	60
Total partiel			10 000	272	104 558	90 053		
Afrique								
Cap-Vert*	10198.0	Aide alimentaire aux personnes affectées par les mauvaises récoltes	30 000	556	199 812	112 312	10.05.2002	45
 République centrafricaine	10194.0	Aide alimentaire aux personnes déplacées sur le territoire de leur propre pays	5 333	287	198 137	76 900	n.a.	90
Mauritanie*	10164.0	Aide alimentaire aux personnes affectées par les mauvaises récoltes	7 652	459	199 900	113 373	26.01.2002	30
Sénégal	10167.0	Aide alimentaire aux personnes affectées par les mauvaises récoltes	25 000	500	173 181	142 500	22.01.2002	21
Total partiel			67 985	1 802	771 030	445 085		
Total (c)			77 985	2 074	875 588	535 138		

TOTAL GÉNÉRAL POUR LA PÉRIODE JANVIER-JUIN 2002				
--	--	--	--	--

		Bénéficiaires	Quantité totale de produits alimentaires engagés par le PAM (tonnes)	Coût total pour le PAM (dollars)	Coût des produits alimentaires pour le PAM (dollars)
Total (a)	Opérations d'urgence approuvées conjointement par le Directeur exécutif et le Directeur général de la FAO	27 613 880	2 045 336	1 092 294 311	412 075 640
Total (b)	Opérations d'urgence approuvées par le Directeur exécutif en vertu des pouvoirs qui lui sont délégués	593 985	63 968	28 975 660	15 440 933
Total (c)	Opérations d'urgence approuvées par les Directeurs de pays en vertu des pouvoirs qui leur sont délégués	40 333	2 074	875 588	535 138
Total général*		28 248 198	2 111 378	1 122 145 559	428 051 711

*Note: afin d'éviter tout double comptage, les bénéficiaires des diverses opérations d'urgence dont le numéro est indiqué ci-après n'ont pas été compris dans le total général parce qu'ils ont reçu une aide dans le cadre de l'opération d'urgence régionale pour l'Afrique australe 10200.0 et sont compris dans les effectifs concernant cette opération régionale: Malawi 10201.0, Malawi 10153.0, Mozambique 10186.0, Swaziland 10206.0, Lesotho 10203.0. De même, les bénéficiaires des opérations d'urgence Mauritanie 10164.0 et Cap-Vert 10198.0 n'ont pas été comptés dans le total général, car ils ont également reçu une aide au titre des opérations Mauritanie 10147.0 et Cap-Vert 10207.0, respectivement, et sont comptés parmi les bénéficiaires de ces dernières opérations.

